Commission Royale des Monuments et des Sites

Koninklijke Commissie Voor Monumenten en Landschappen

www.crms.brussels | crms@urban.brussels | 02.432.85.00

www.kcml.brussels | kcml@urban.brussels | 02.432.85.00

Commune d'Ixelles Service de l'Urbanisme **Monsieur Christophe Mercier** Directeur Chaussée d'Ixelles, 168 B - 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 27/11/2025

N/Réf.: IXL20741_751_PU

Gest.:

V/Réf.: PU2025/131-171/145 **Belinda Delpierre** Corr: NOVA: 09/PU/1978839

IXELLES. Chaussée d'Ixelles 145

(= façade avant en zone de protection de l'Hôtel communal)

PERMIS D'URBANISME: Mettre en conformité le changement d'affectation du rez-de-chaussée commercial en équipement d'intérêt collectif (centre médical) et la réalisation de travaux effectués non conformément au permis d'urbanisme n°2019/402 à savoir : pas d'extension du sous-sol, réduction de la surface du local vélo et modification de la façade avant

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 03/11/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 26/11/2025, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du bien © Brugis, photo de la situation de fait (avant la pose des enseignes) et élévation de la façade projetée extraites de la demande

Les actes et travaux visés par la demande n'ont pas d'impact négatif sur les perspectives vers et depuis l'Hôtel communal classé. La remise en état de la façade dans le respect de ses caractéristiques néoclassiques est positive.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Secrétaire

Président

 $\textbf{c.c.:} \quad \underline{mlleclef@urban.brussels}; \underline{hlelievre@urban.brussels}; \underline{mkreutz@urban.brussels}; \underline{rms@urban.brussels}; \underline{avis.advies@urban.brussels}; \underline{avis.advies.$ protection@urban.brussels; lleirens@urban.brussels; pu@ixelles.brussels; amenagementterritoire@ixelles.brussels

